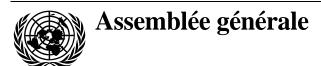
Nations Unies A/66/L.33/Add.1



Distr. limitée 27 décembre 2011 Français Original : anglais

Soixante-sixième session

Point 70 a) de l'ordre du jour Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire et des secours en cas de catastrophe fournis par les organismes des Nations Unies, y compris l'assistance économique spéciale : renforcement de la coordination de l'aide humanitaire d'urgence fournie par les organismes des Nations Unies

Argentine* : projet de résolution

Coopération internationale en matière d'aide humanitaire à la suite de catastrophes naturelles : de la phase des secours à celle de l'aide au développement

Additif

Ajouter les pays suivants à la liste des auteurs du projet de résolution :

Allemagne, Australie, Croatie, Fédération de Russie, Finlande, Géorgie, Japon, Luxembourg, Mexique, Nouvelle-Zélande, Norvège, Portugal, Turquie et Ukraine

* Au nom des États Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont membres du Groupe des 77 et de la Chine.



